

CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LES LANGUES OFFICIELLES

L'AJEFNB participe au processus lancé par le gouvernement Alward – C'est le 19 juin dernier qu'une délégation de l'AJEFNB et de la SANB se rendait à Fredericton afin de présenter ses recommandations aux membres du Comité spécial de révision de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) du Nouveau-Brunswick. Notre collègue, Serge Rousselle, à titre d'expert-conseil en droits linguistiques, a présenté les recommandations des deux organismes, alors que notre présidente, Julie Emond-McCarthy, a saisi l'occasion pour discuter de deux dossiers de l'AJEFNB, soit la publication simultanée dans les deux langues officielles des décisions des tribunaux et la question des associations professionnelles et de leurs obligations en matière de langues officielles, entre autres au niveau des services offerts et des formations obligatoires. L'AJEFNB a été informée qu'elle sera invitée à présenter un mémoire devant le Comité avant la fin des consultations.

Vous vous souviendrez que l'an dernier, le gouvernement provincial a dévoilé un plan sur les langues officielles, qui décrivait les étapes qu'entendait suivre le gouvernement dans le dossier de la révision de la LLO. Le processus de consultations publiques s'inscrit dans ce plan et est appuyé par l'Opposition officielle.

Les consultations publiques ont lieu jusqu'au 31 août, permettant ainsi au public de faire des commentaires et/ou de proposer des recommandations au Comité. Pour ce faire, vous pouvez visiter le site : ola-llo.consultations@gnb.ca ou vous pouvez envoyer vos commentaires par la poste à l'adresse : Comité spécial de révision de la Loi sur les langues officielles, Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, C.P. 6000, Fredericton NB, E3B 5H1. L'AJEFNB encourage tous ses membres à participer à ces consultations, que ce soit sous forme de lettre, de mémoire ou directement en ligne.

CONSULTATIONS MENÉES PAR LE FÉDÉRAL

L'actuelle Feuille de route pour la dualité linguistique prendra fin le 31 mars prochain. C'est dans le cadre de cette entente, qui est normalement d'une durée de 5 ans, que l'AJEFNB et bien d'autres organismes reçoivent du financement pour leur fonctionnement de base, ainsi que pour des projets ponctuels. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral consulte présentement les citoyennes et les citoyens canadiens sur la question des langues officielles. Le 22 mai dernier, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'hon. James Moore, a lancé la première série de consultations pancanadiennes, à Moncton.

L'AJEFNB a reçu l'invitation d'y assister et a pu faire une intervention pendant la rencontre par l'entremise de sa présidente, Julie Emond-McCarthy.

Il est très important, voire essentiel, que tous les francophones s'expriment sur la question afin d'assurer le renouvellement de la Feuille de route.

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a lancé une nouvelle vidéo afin de mousser la participation à la consultation en ligne. Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter le site de la Fédération à l'adresse www.fcfa.ca. Pour participer à la consultation en ligne, vous pouvez vous rendre à l'adresse : www.pch.gc.ca/olconsultationslo. Votre voix compte !

LE COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES NOUS DONNE RAISON

En janvier 2011, en partenariat avec d'autres organismes acadiens, l'AJEFNB avait déposé une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles contre le manque de bilinguisme des Réseaux d'intégration économique et sociale du Nouveau-Brunswick. Au printemps 2012, le Commissaire a déposé son rapport d'enquête et recommande, entre autres, que des mécanismes soient mis en place pour assurer que les services offerts au public par les réseaux soient conformes avec les dispositions législatives et réglementaires en matière de langues officielles.

FORMATIONS À L'AUTOMNE

Nous vous rappelons que des formations seront offertes le 3 novembre prochain, à Tracadie-Sheila, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB. L'Association y fêtera son 25^e anniversaire et nous espérons que vous serez des nôtres pour marquer cette importante étape dans notre évolution. Nous vous communiquerons plus de renseignements sur les thèmes des formations et sur les formateurs dans les prochaines semaines, par courriel. C'est une date à réserver !

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 22 septembre prochain, à Moncton. Si vous avez un sujet que vous voulez ajouter à l'ordre du jour ou que vous désirez discuter d'une question avec nous,

n'hésitez pas à communiquer avec la présidente en composant le 506-854-4040.

PROFIL D'UN MEMBRE

L'AJEFNB perd un ami – C'est avec regret que l'AJEFNB apprenait récemment le décès de son premier membre honoraire, l'honorable Bernard Jean. Ancien juge et ministre de la Justice, cet homme a grandement contribué à l'épanouissement de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick.

Nous désignons tout particulièrement souligner l'apport important de Bernard Jean dans le domaine de l'accès à la justice en français au Nouveau-Brunswick. Entre autres, soulignons qu'il était le ministre de la Justice en fonction lors de l'adoption de la toute première *Loi sur les langues officielles* en 1969 au Nouveau-Brunswick et que c'est sous sa gouverne qu'a été entreprise le programme de refonte des lois et de traduction en français des lois de la province, une première en common law.

Bernard Jean a non seulement été parmi les premiers juges à entendre des procès avec jury entièrement en français, mais il a également été le premier juge à rédiger une décision formelle en français au Nouveau-Brunswick. Ces événements historiques ont été marquants dans l'évolution de l'accès à la justice en français pour les francophones du Nouveau-Brunswick.

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

Présidente Julie Emond-McCarthy
Adresse 18, av. Antonine-Maillet
Pav. Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton NB E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151

Télécopieur (506) 853-4152

Courriel association@ajefnb.nb.ca

Site Web www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses 245 membres.